



Pour une autre refondation de l'Ecole ! Grève le 12 février 2013

*La CGT Educ'Action Orléans-Tours appelle
l'ensemble des personnels de l'Education
Nationale à la grève le **mardi 12 février 2013***

Le projet de loi d'orientation de l'école issu de la concertation des derniers mois ne se place pas suffisamment en opposition avec les fondements idéologiques dont s'est prévalu le gouvernement précédent pour casser le service public d'éducation.

Socle commun a minima, livret de compétences, réforme du Bac Pro 3 ans et du lycée, manque de volonté de mener une réelle politique d'éducation prioritaire, conditions de travail des personnels dégradées, renforcée par le décret sur les rythmes scolaires : autant de contre-réformes qu'a dénoncé et combattu la CGT Educ'Action lors du dernier quinquennat et qui ne sont pas remises en cause.

🔴 Des créations de postes pour la rentrée 2013 insuffisantes !

Avec des effectifs d'élèves à la hausse, la création annoncée de 206 de postes ne suffit pas pour améliorer les conditions de travail des personnels et d'apprentissages des élèves, ni même de revenir à la situation pourtant dégradée de 2011. Le nombre d'heures supplémentaires, dont la plupart sera imposée aux collègues, représente toujours 10% de la DHG. Le nombre d'élèves par classe reste trop élevé, les dédoublements nécessaires à certaines matières ne sont toujours pas possibles, les SEGPA voient des niveaux 4^e et 3^e mélangés, les ULIS sont toujours en surnombre (12 élèves), des sections professionnelles ferment dans les LP, etc.

🔴 Une loi en prévision de l'acte III de la décentralisation.

- Le transfert aux Régions du Service Public d'Orientation de l'Education Nationale
- Le transfert aux régions de la totalité de la carte de la formation professionnelle initiale sous statut scolaire et par apprentissage qui se fera en fonction des bassins d'emploi locaux et au bon vouloir de la volonté du MEDEF
- L'intervention des collectivités territoriales dans le fonctionnement des écoles par le biais des projets éducatifs locaux (PEL) et dans les contrats d'objectifs des établissements du secondaire.
- Le droit donné au président du Conseil Régional d'autoriser l'utilisation des locaux et équipements scolaires des lycées et établissements régionaux d'enseignement adaptés, pendant les heures ou les périodes au cours desquelles ils ne sont pas utilisés pour les besoins de la formation initiale et continue, par des entreprises ou des organismes de formation

Autant de projets qui mettent à mal le caractère national du service public d'éducation, l'égalité de traitement sur le territoire et qui préfigurent une organisation différente de l'école selon la région ou même la commune, en fonction des moyens qui seront alloués, des spécialisations régionales de formations professionnelles et/ou universitaires, des diplômes locaux et enfin la mise en concurrence renforcée des territoires et des établissements.

→ Une dégradation des conditions de travail qui s'amplifie

- Le temps de travail des personnels et le nombre de leurs missions, considérablement augmentés par les dernières réformes, qui ne diminuent pas et qui vont même augmenter avec le décret sur les rythmes scolaires, le projet de travail commun entre 1^{er} degré et les premiers niveaux du collège, etc.
- Des salaires nets qui diminuent du fait de la dernière réforme des retraites et du gel permanent et réaffirmé du point d'indice
- Des méthodes de management dignes des pires méthodes patronales dans certains établissements de la Région

Cette absence de reconnaissance et de valorisation du travail dans l'Education Nationale, quels que soient les personnels, entraîne une véritable souffrance au travail, tant mentale que physique aucunement prise en compte par l'administration.

Pour la CGT Educ'Action Orléans-Tours il est temps de penser à une véritable refondation de l'Ecole qui se fasse pour :

- ***Répondre aux besoins d'éducation, de formation et de qualification des élèves.***
- ***Permettre aux personnels de voir leur travail reconnu et revalorisé avec des conditions de travail améliorées***

→ Dans ce contexte, la CGT Educ'action continue d'exiger :

→ Des moyens à hauteur des besoins de la population pour le bon fonctionnement du service public d'Education Nationale

→ L'abandon du dispositif ECLAIR, de la notion de socle commun, du Livret Personnel de Compétences (LPC)

→ La remise à plat de la réforme du bac pro 3 ans et de celle du lycée général et technologique

→ Le recrutement par concours au niveau licence, avec une formation de deux ans payée et débouchant sur un master

→ Une augmentation immédiate des salaires de 70 points d'indice (soit plus de 300 euros pour toutes et tous)

→ L'abandon de l'évaluation professionnelle pour les ATSS

→ La suppression de la Prime de Fonctionnement et de Résultat (PFR) pour les administratifs

→ Une vraie réduction du temps de travail

→ Une autre réforme des rythmes scolaires qui prenne en compte les besoins des élèves et les conditions de travail des personnels avec le retour aux 4,5 jours et la déconnection du temps des professeurs des écoles (18h) de celui de la classe.

→ L'abrogation du SMA (Service minimum d'accueil)

La CGT Educ'Action Orléans-Tours appelle l'ensemble des personnels de l'Education Nationale des 1^{er} et 2nd degrés à faire grève le 12 février 2013 et à participer aux manifestations qui auront lieu dans les départements à :

- Blois devant la préfecture à 14h
- Tours devant l'IA à 14h30
- Chartres Places des Halles à 10h30
- Châteauroux débat à 10h à l'IUFM
- Bourges Place Cujas à 10h30
- Orléans devant l'IA à 11h

